



**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté
et de la légalité**

Bureau des élections et de
l'administration générale
Section police administrative de
circulation

Notice n°11 :

Privas, le 23/08/2023

Demande de : **Relevé d'Information Intégral – RII**
 Relevé d'Information Restreint - RIR

Dans le cadre d'un échange de permis de conduire :

Vous devez vous rapprocher du « Consulat » ou de « l'Ambassade de France » de votre lieu de résidence dépend afin d'obtenir le formulaire "**Demande de relevé restreint (RIR)**" ou le télécharger sur leur site internet. Une fois le formulaire complété, vous devez l'adresser, avec les pièces complémentaires indiquées dans le formulaire, à la Préfecture de votre dernier lieu de résidence en France.

Votre relevé restreint sera adressé directement par courriel au consulat ou à l'ambassade à l'adresse précisée dans le formulaire. Vous devez vous rapprocher de votre consulat ou de votre ambassade pour connaître les modalités pour que celui-ci vous soit délivré par leurs soins.

Lien vers l'annuaire des Ambassades et consulats français à l'étranger :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/annuaires-et-adresses-du-ministere-de-leurope-et-des-affaires-etrangeres/ambassades-et-consulats-francais-a-l-etranger/>

1/ Je complète ma demande :

Je soussigné,

Nom :Prénoms:

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Domicile :

.....

Code Postal..... Ville :

Numéro de permis de conduire :

sollicite la délivrance de mon RII ou RIR du permis de conduire.

Date : __ / __ / ____

Signature

J'ajoute à ma demande les pièces justificatives suivantes :

- la photocopie recto-verso de mon permis de conduire,
- la photocopie recto-verso de ma carte d'identité en cours de validité,
- la présente demande dûment complétée.

2/ Je transmets ma demande :

à l'adresse Postale :

Préfecture de l'Ardèche
DCL / BEAG / Section permis
Bd de Vernon
07 000 PRIVAS

à l'adresse courriel :

pref-permis-de-conduire@ardeche.gouv.fr

3/ Je reçois mon relevé dans ma boîte aux lettres ou sur ma boîte courriel.

ATTENTION :

Les Préfectures ne peuvent plus vous communiquer les codes confidentiels d'accès du site « TELEPOINTS » : <https://tele7.interieur.gouv.fr/tlp/>

Vous devez choisir votre mode de connexion : _____



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

Se connecter avec son **code confidentiel Télépoints**

[Je souhaite obtenir un nouveau code confidentiel Télépoints](#)